

Lille; célèbrent couronnement de Notre-Dame de la Treille, offrent félicitations et fidélité à leur cher évêque, chantent *Te Deum* en union de piété.

Mgr Mermillod a répondu : « Lille, 22 juin, 10 h. Merci de votre dépêche. Les évêques réunis bénissent les prêtres fidèles de Genève. Fête splendide à Lille; foule immense, attitude admirable. — GASPARD. »

Mgr Mermillod a quitté Lille hier, après avoir visité dans la matinée l'École libre de St-Joseph.

« Un dernier triomphe lui était réservé à la gare, dit la *Vraie France*. Bon nombre de personnes l'y attendaient, pour lui renouveler l'expression de leur respectueuse reconnaissance, et recueillir encore une bénédiction de l'illustre champion de l'Eglise. »

Le tribunal civil de Lille est maintenant saisi d'un procès en contrefaçon qui intéresse tout particulièrement l'industrie de Roubaix et Tourcoing. Il s'agit d'une action intentée par M. Chaudet contre plusieurs constructeurs et industriels de ce pays. M. Chaudet est propriétaire d'un brevet pris par lui en France, en date du 14 juin 1858, pour le lavage de la laine, brevet auquel se rattachent divers certificats d'addition. Le procès a principalement pour objet la revendication par M. Chaudet du *batteur articulé* et de *l'éleveur circulaire*.

Le nouveau train express pour Paris, partant de Lille à six heures du soir, sera organisé à partir du 1er juillet. D'après le *Propagateur*, le train omnibus de une heure trente-cinq serait supprimé en même temps.

Le Comice agricole, dans sa séance de mercredi dernier, s'est occupé de répondre à une lettre de M. le préfet du Nord qui lui demandait des renseignements sur l'état des récoltes. La température a été trop inégale pour que les récoltes se présentent de la même façon dans toutes les parties du département et même de l'arrondissement de Lille. Aussi les avis donnés sont ils assez divers. Quelques membres du comice ont déclaré que les temps froids ont nui à la floraison du blé, mais plusieurs autres n'ont rien constaté de semblable.

Dans l'opinion générale, la sécheresse n'a pas été défavorable aux blés, du moins pour l'arrondissement de Lille; on aurait même eu à craindre la verse, si les pluies avaient atteint la moyenne ordinaire. Nous avons déjà dit ce qu'était la récolte des lins; les lins de mars ont manqué d'eau à l'époque où elle leur était le plus nécessaire, c'est-à-dire à la fin de mai ou au commencement de juin; aussi la plante est-elle restée très courte — on constate un déficit important sur la récolte de l'année dernière.

Les quelques pluies de la quinzaine sont venues trop tard, le lin ayant déjà fleuri. Les lins de mai ont pu en profiter quelque peu, mais la levée s'était faite dans de si mauvaises conditions, qu'on en avait labouré la plus grande partie; il n'en restera que très-peu. En résumé, le lin a moyennement réussi dans les terres fortes et surtout dans celles qui ont reçu des pluies d'orage, en Belgique et dans la partie du département du Nord au-dessus de Lille; dans le reste de la France, la récolte ne sera que très médiocre.

L'avoine n'est pas dans une situation bien brillante, et la meilleure preuve que nous puissions en donner, c'est la hausse considérable qui s'est produite depuis le commencement du mois; la

Tandis que le carrosse roulait sous la voûte sombre :

— Hermann, interrogea le concierge, sais-tu quelque chose ?

— Rien encore, Fritz ! répondit Hermann en lui prenant son talon pour éclairer les marches du perron qu'allait gravir la comtesse.

— Il la précéda dans le vestibule, ouvrit une première porte, une seconde, et, chose plus singulière, entra derrière elle au salon.

— Là, changeant soudain de grimace et d'allure :

— Eh bien ! demanda-t-il familièrement à lady Guilford, comment l'en es-tu tirée ?

— Une duègne, surgissant d'un fauteuil lui jeta cette apostrophe :

— Trébécile ! est-ce que ça laissait un doute ? Est-ce qu'elle rate jamais un de ses coups ?

— D'accord !... mais celui-là était d'une audace !

— La prétendue comtesse ne semblait plus la même femme. Ce fut avec un accent gouailleur, avec un geste triomphant qu'elle répondit :

— *Audaces fortuna juvat* !... comme dit le docteur. Nous aurons le saut-conduit... et, qui plus est, la respectueuse escorte de toutes les maréchesses du royaume de France !

— Dans huit jours, le départ !

— Et d'ici là, crut pouvoir ajouter Hermann, dernière rafle !

— Hum ! hum !... fit la belle Anglai-

levée en a été mauvaise à cause de la sécheresse.

Les betteraves souffrent également du manque de pluie; nous devons ajouter cependant qu'hier et avant-hier nous avons eu des pluies fines et continues qui doivent faire le plus grand bien aux récoltes en terre et particulièrement à la betterave.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

— L'enfant chéri des vitriers a passé hier matin devant le tribunal correctionnel de Lille, en la personne d'un assez mauvais sujet de Roubaix, le sieur Rondeau, qui a l'habitude de casser les carreaux lorsqu'il est ivre... ce qui lui arrive plus souvent qu'à son tour.

Lundi dernier, se trouvant pris de boisson, il n'a rien de plus pressé, en rentrant à son domicile, que de briser successivement vingt-deux carreaux de vitres; et comme sa mère se permettait une observation timide sur ce luxe d'aéragé dans sa maison, il l'a frappée et poursuivie jusque chez les voisins. Trois mois de prison à ce bon fils.

Un autre garnement, qui fait aussi le désespoir de sa famille, c'est Pierre Sirop, de Roubaix. Il n'est âgé que de dix-sept ans, et s'est déjà fait connaître dans le quartier où il demeure comme un ivrogne émérite et un querelleur brutal.

Un des jours derniers, il a terrassé et frappé son vieux père qui le voulait empêcher d'emporter, du logis un paquet de linge pour l'aller vendre et dissiper le produit en abondantes libations. Sirop est condamné à quatre mois de prison.

Charles Duquesnes, encore un de Roubaix, venait de se battre sur le pont de la Gendarmerie. Un sergent de ville se présente; mais il fut insulté. Le sergent de ville tint bon, lui mit les menottes et il dut marcher, non sans venir contre l'agent les injures les plus grossières. Cet individu a déjà subi quatre condamnations, dont deux pour vol; sa conduite n'étonnera donc pas. — Six mois.

Le 17 juin, le nommé Duchâtelet, cabaretier et épicer à Néchin, est entré chez Vernet, cabaretier à Lys-lez-Lannoy, et a enlevé un sac contenant pour 3 fr. de fil. Plusieurs témoins l'ont vu partir avec le sac, mais Duchâtelet prétend qu'il était ivre, qu'on lui a placé le sac sur le dos et qu'il a filé ainsi chargé sans s'en douter.

Il ne s'en est aperçu que quand le propriétaire du fil et ses voisins se sont mis à sa poursuite et ont essayé de l'arrêter, mais ils n'y parvinrent pas; on dut requérir la gendarmerie. Deux gendarmes arrivèrent. Il les traita de canailles, de fainéants, qu'il les ferait casser. Les gendarmes assez habitués à ces outrages de la part des clients de la police correctionnelle, ne furent pas intimidés. Ils conduisirent Duchâtelet en prison. Cet individu a un casier judiciaire orné de quatre condamnations pour abus de confiance. Celle de dix-huit mois que le tribunal lui octroie aujourd'hui ne déparera pas la collection.

La Grande-Harmonie donnera son concert d'été à ses membres honoraires, le dimanche 3 juillet, dans les jardins de M. Mimerel.

Voici le programme du concert qui sera donné dimanche sur l'Esplanade de Lille, par la musique des Guides de S. M. le Roi des Belges, au bénéfice des Orphelins de la guerre :

1^o Marche militaire, WIEPRECHT ;
2^o Ouverture, *Le Tannhäuser*, WAGNER ;

se, on pourrait maintenant me reconnaître !

— Bah ! conclut la duègne, est-ce que nous n'avons pas la teinture du docteur ! Te voilà blonde aujourd'hui, demain tu seras brune !

II.

MONSIEUR MATHIAS.

Transportons-nous au quartier Saint-Martin, rue du Vert-Bois.

A cette époque, ce n'était guère qu'un chemin de campagne en dedans, mais sur les confins de Paris. Ça et là des terrains vagues, des cultures maraîchères et quelques arbres encore du vert bois qui lui avait légué son nom.

La plupart des maisonnettes ayant leurs façades vers l'intérieur de la ville étaient précédées d'une cour et suivies d'un jardin. Celle où nous introduisirent le lecteur bordait une ruelle allant jusqu'aux remparts.

Elle avait pour propriétaire et pour habitant un paisible bourgeois, qu'on appelait M. Mathias.

Son installation remontait à quelque chose comme dix-sept ans. D'ou venait-il ?... Quel avait été son état antérieur ? Personne ne le sut, ni ne s'en inquiéta plus que de raison.

Il faisait peu de bruit et beaucoup de bien. S'agissait-il d'un secours ou d'un conseil, jamais personne ne frappait vainement à sa porte, qui, d'ailleurs, ne s'ouvrait qu'à des visiteurs étrangers au quartier. Dans les commencements, il semblait accablé par un profond chagrin.

3^o Fantaisie concertante sur les *Huguenots*, MEYERBEER ;

4^o Valse, STRAUSS ;

5^o Ouverture, *le Carnaval romain*, H. BERLIOZ ;

6^o *Souvenir des Alpes*, fantaisie concertante, V. BENDER ;

7^o Guirlande de *Faust*, GOUNOD ;

8^o Pot pourri burlesque, ZULCHNER.

Le concert commencera à 4 heures.

Prix des places : 2 francs.

Allée des voitures : 2 francs par personne et par tête de cheval.

Les enfants au-dessous de dix ans ne paieront pas.

Il sera délivré des cartes permettant de circuler dans l'allée des Voitures, le Petit-Paradis, l'allée des Marronniers et le Ramponeau.

Conseil municipal de Roubaix

Séance extraordinaire du 26 juin 1874

Présidence de M. MORTE-BOSSUT, adjoint.

Sont présents : MM. Motte-Bossut, adjoint; Deleporte-Bayart, Achille Scrépel, Edouard Delattre, Joseph Quint, Ch. Junker, Labbe-Copin, Ch. Daudet, A. Hindré, Henri Parent, Pierre Flipo, Louis Barbotin, Henri Scrépel, Paulin Richard, Delcourt-Tiers, Godefroy, Augustin Morel, Charles Roussel, J.-B. Delplanque, Léon Foveau, L. Willem.

Sont absents : MM. L. Watine, Scrépel-Roussel, Toulmonde-Nollet, malade, A. Fomechon, absent, Désiré Sival, absent, C. Castel, absent, C. Descat, empêché, Bellebecq-Desfontaines, absent, Moïse Rogier, empêché, A. Talon, malade, Carrelle-Pennel, malade, J. Deragnacourt, empêché, A. Barbaux, indisposé, B. Coulogne, absent.

Le Conseil,

Rejette à l'unanimité une demande d'augmentation de traitement présentée par les agents de police;

Ajourné l'examen d'une demande d'augmentation de traitement présentée par les employés de l'octroi.

Vote cinq centimes additionnels pour l'instruction primaire en 1875;

Procède à l'élection de quatre membres de la commission chargée de dresser la liste du jury.

Nomme MM. J. Quint et Labbe pour le canton Est;

Nomme MM. L. Barbotin et P. Richard pour le canton Ouest;

Autorise l'administration à faire faire en régie des travaux et fournitures de points de repère pour le nivellement de la ville;

Vote un crédit de 722 francs à inscrire au budget supplémentaire de 1874 pour travaux à l'hôpital;

Vote un crédit de 225 francs à inscrire au budget supplémentaire de 1874 pour éclairage du boulevard de Paris;

Donne l'autorisation d'abattre quelques arbres le long du canal;

Vote un crédit de 70 francs à inscrire au budget supplémentaire de 1874 pour modification du mobilier de l'école mutuelle;

Vote un crédit de 313 francs 25 c. à inscrire au budget supplémentaire de 1874 pour mémoire arriéré d'instruments de physique;

Donne décharge au receveur municipal d'une somme de 434 francs 15 c., taxes irrécouvrables sur les chiens;

Approuve le cahier des charges et conditions de la location des terrains expropriés en 1867 pour établissement d'un jardin public;

Vote à inscrire au budget supplémentaire de 1874 un crédit de 1,380 fr. 70 pour fournitures au cours de chimie;

Renvoie à l'examen de la commission de la voirie un rapport sur l'achèvement des chemins vicinaux;

Donne un avis favorable sur l'acceptation d'un legs de M. Ployette Ferdinand aux Petites-Sœurs des pauvres;

Renvoie à la commission de la voirie l'examen d'un projet de passerelle vis-à-vis la rue Nadaud;

Entend lecture, 1^o d'un rapport de l'ingénieur ordinaire, 2^o d'un rapport de l'ingénieur en chef des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais sur la question des prises d'eau au canal de Roubaix, 3^o d'une réquisition de ces documents; émet le vœu que M. le ministre des travaux publics veuille prescrire un nouvel examen de la question;

Donne son adhésion au mode d'exécution adopté provisoirement pour la fontainerie de la distribution d'eau.

Renvoie à l'examen de la commission un projet d'alignement de la rue Saint-Antoine.

Approuve diverses offres à faire pour la rue n^o 63;

Renvoie à l'examen de la commission de l'ébouage qui s'adjointra M. E. Delattre, le projet de réparation d'un bateau;

Donne acte à l'administration d'une communication relative aux tramways;

Renvoie à l'examen d'une commission spéciale une demande de subside pour le marché à la criée;

Nomme MM. Deleporte, Willem et Barbotin;

Charge M. Deragnacourt de faire à Paris l'acquisition d'une balayeuse mécanique et vote à inscrire au budget supplémentaire de 1874 un crédit de 1,200 francs pour cet achat.

Le Secrétaire,
CH. JUNKER.

tion d'un legs de M. Ployette Ferdinand aux Petites-Sœurs des pauvres;

Renvoie à la commission de la voirie l'examen d'un projet de passerelle vis-à-vis la rue Nadaud;

Entend lecture, 1^o d'un rapport de l'ingénieur ordinaire, 2^o d'un rapport de l'ingénieur en chef des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais sur la question des prises d'eau au canal de Roubaix, 3^o d'une réquisition de ces documents; émet le vœu que M. le ministre des travaux publics veuille prescrire un nouvel examen de la question;

Donne son adhésion au mode d'exécution adopté provisoirement pour la fontainerie de la distribution d'eau.

Renvoie à l'examen de la commission un projet d'alignement de la rue Saint-Antoine.

Approuve diverses offres à faire pour la rue n^o 63;

Renvoie à l'examen de la commission de l'ébouage qui s'adjointra M. E. Delattre, le projet de réparation d'un bateau;

Donne acte à l'administration d'une communication relative aux tramways;

Renvoie à l'examen d'une commission spéciale une demande de subside pour le marché à la criée;

Nomme MM. Deleporte, Willem et Barbotin;

Charge M. Deragnacourt de faire à Paris l'acquisition d'une balayeuse mécanique et vote à inscrire au budget supplémentaire de 1874 un crédit de 1,200 francs pour cet achat.

Le Secrétaire,
CH. JUNKER.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 juin. — Marie Nisse, rue de la Croix. — Zélie Malfait, rue Jacquet. — Julma Vandevynkel, rue du Nouveau-Monde. — Louise Penet, rue de Ma-Campagne. — Alfred Ghys, rue Daubenton. — Marie Chieus, rue de l'Espérance. — Jean-Baptiste Leclercq, rue de la Potannerie. — Auguste Beley, rue des Anges.

Du 24. — Edouard Argellies, rue du Coq français. — Blanche Lampe, rue de la Croix. — Amand Amand, rue Saint-Laurent. — Léonie Debats, rue des Longues-Haies.

Du 26 juin. — Charles Friart, sentier de la Perche. — Laure Lejour, rue du Nouveau Monde. — François Desalles, rue Turgot. — Eugène Vinois, rue de Soubise. — Cyrille Rousseau, rue Blanchemaille. — Alfred Bohée, rue Jacquet. — Isabelle Dubrulle, rue du Vieil-Abreuvoir. — Adolphe Helyneux, rue de Rohan. — Jeanne Matton, rue de Lille. — Léontine Roussel, rue de Lannoy.

MARIAGES du 22 juin. — Pierre Verdoot, 29 ans, journalier, et Rosalie Vanbever, 31 ans, journalière. — Charles Poelman, 31 ans, laveur de laines, et Angèle Creupland, 47 ans, ménagère. — Auguste Degroot, 39 ans, journalier, et Marie Remy, 39 ans, piquière. — Benoît Verhenneman, 60 ans, tisserand, et Jeanne Dannel, 52 ans, ménagère. — Constant Lachaert, 20 ans, mécanicien, et Catherine Devulder, 35 ans, dévideuse. — François Desmet, 30 ans, tisserand, et Pélagie Hébe, 31 ans, couturière. — Pierre Delchambre, 22 ans, tisserand, et Eugénie Delcourt, 22 ans, bobineuse. — Jean-Baptiste Gilot, 22 ans, tisserand, et Zulma Vandendorpe, 21 ans, tisserande. — Augustin Duriez, 37 ans, apprêteur, et Florentine Carrette, 25 ans, journalière.

Du 23. — Jean-Baptiste Derache, 44 ans, cultivateur, et Elisa Bonte, 21 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 juin. — Rosalie Lejeune, 46 ans, soigneuse, à l'Hôpital. — Elise Roman, 1 an, rue de Lannoy. — Deboine, présenté sans vie, rue des Champs. — Charles Cardon, 49 ans, teinturier, rue Sébastopol. — Hélène Moriels, 3 mois, rue de Lannoy.

Du 24. — Stéphanie Toch, 3 mois, rue Bernard. — Félix Voreux, 2 ans, rue de la Banque. — Louis Braeckman, 1 an, rue de Tourcoing. — Louis Mathon, 66 ans, corroyeur, rue de Tourcoing. — Pierre Vanmeenen, 1 an, rue du Ballon. — Théodore Torcy, 11 mois, rue du Pile.

Du 26 juin. — Henri Descamps, 1 an, rue Bernard. — Leduc, présenté sans vie, au Pile. — Nicolas Thomas, 64 ans, journalier, aux Petites-Sœurs. — Charles Coze, 1 an, à l'Époule. — Louis Voogt, 44 ans, journalier, à l'Hôpital. — Victor Vanooost, 40 ans, journalier, à l'Hôpital.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 22 juin 1874. — Louis Cateau, au Hallot. — Gustave Houpline, rue de Paris.

Du 23. — Julie Zulmée-Henriette Herbaux, rue du Pouilly. — Emile-Henri-Martial-Alexis-Marie-Joseph Davsonville, rue des Anges.

Du 24. — Marie-Jeanne-Henriette-Joseph Leman, rue Notre-Dame. — Alphonse-Henri-Pierre Delattre, au Blanc-Pinson. — Joseph-Jean-Raymond Jardez, rue du Château. — Jean-Louis Deperchin, Moulin-Fagot. — Jean-Baptiste Roussel, rue de la Laitte.

Du 25. — Marie-Alphonsine Duprez, rue des Carriers. — Cécile-Joseph Flipo, rue de la Ferme. — Cyrille Verstraete, sentier de Roncq. — Albert-Joseph Debal, rue du Chêne-Houpline.

MARIAGE du 24 juin. — Léon-Alexandre Dubus, 26 ans, employé des postes, et Clémence-Emilie-Silvie Artiguenave, 23 ans, marchande de modes.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 22 juin. — Jean-Baptiste Glorieux, 58 ans 8 mois, concierge, rue de Rœux.

Du 23. — Paul-Louis-Joseph Cavette, 1 an, rue du Chien-Fidèle. — Jean-François Delangies, 78 ans 7 mois, hoapice général, rue d'Harvè.

Du 24. — Louis Leignel, 8 mois, rue des Coulons. — Aimable-Léonard Dujardin, 4 mois, rue de Wally.

Du 25. — Ernest-Désiré-Joseph Debrabant, 9 mois, au Brun-Pain.

OBIT SOLENNEL. Un obit solennel sera célébré le mardi 30 juin 1874, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, pour le repos de l'âme de Monsieur HUBERT-MARIE-JOSEPH DECAUX, époux de dame MARIE-PACIFIQUE CUVILLIER, décédé à Roubaix, le 27 mai 1874, à l'âge de 69 ans et 6 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu.

Cours de chimie
Lundi 29 juin, à 8 heures du soir.

Chimie animale (suite de la séance) : fibrine, sérum, hémoglobine des os — des peaux — des cartilages — de la gélatine et des collés — leurs altérations et leurs usages — des différentes espèces de viandes, — putréfaction, moyens de la prévenir, — conservation des matières organiques.

Faits Divers

— Le conseil supérieur de l'instruction publique a décidé en principe la création d'un baccalauréat en lettres restreint. Cette mesure est motivée par la position dans laquelle se trouvent les jeunes gens qui se destinent aux écoles du gouvernement et qui, s'ils échouaient au concours, se verraient fermer, sans cette disposition nouvelle, l'accès aux autres professions libérales.

— La *Patrie* prétend que Jules Janin a légué sa bibliothèque, évaluée un demi million, non à la ville de Saint-Etienne, comme on l'a dit à tort, mais à l'Institut.

— On lit dans la *Presse* : « Une très-dramatique et mystérieuse affaire s'est passée hier dans le quartier des Champs-Élysées. Nous espérons pouvoir être à même d'en faire connaître les détails demain. »

— Le NOUVEAU FUSIL FRANÇAIS. — On nous annonce, dit l'*Union*, qu'une importante décision, intéressante au plus haut degré notre avenir militaire, vient d'être prise au sujet de notre armement. Il s'agit de l'adoption d'une des transformations proposées pour l'arme Chassepot. La commission, présidée par le maréchal Canrobert, s'est prononcée à la majorité de 5 voix contre 4 pour le fusil de M. Gras, chef d'escadron d'artillerie, contre celui de M. Beaumont modifié. Le président de la commission le duc d'Aumale, le général Canu, président du comité d'artillerie, et les généraux Renson et René, ont voté pour le fusil Gras; l'infanterie, représentée par les généraux Douay, Dumont et Ducrot, et la cavalerie, représentée par le général du Preuil, pour le fusil Beaumont. Le général Douay, parait-il, s'est montré défenseur acharné de cette dernière arme. Les essais faits dans les corps auxquels on a envoyé des modèles des deux armes ont été plus favorables à la première, pour laquelle s'était déjà prononcé le comité d'artillerie.

— L'affaire de Saint-Denis devient excessivement grave.

On a vu avec quelle réserve nous avons reproduit la terrible accusation portée contre Moreau.

Bien que des présomptions sérieuses passent sur lui, nous avons voulu ne prendre en cela aucun parti, nous bornant à faire connaître impartialement toutes les circonstances relevées par ceux qui croyaient à sa culpabilité, ainsi que toutes les explications données par ceux qui soutenaient son innocence.

Aujourd'hui, les soupçons se trouvent confirmés.

L'analyse faite par M. le docteur Bergeron, au laboratoire des Arts-et-Métiers, ne laisse plus de doute à la justice : la seconde femme de Moreau a été empoisonnée; la substance vénéneuse a été retrouvée dans les intestins de la victime.

De l'avis des médecins, le poison n'a pas dû être pris, comme l'a dit la malade à sa cousine, en deux ou en trois fois; il parait, au contraire, avoir été absorbé peu à peu, mais d'une manière continue.

L'examen des viscères de la seconde femme de Moreau démontrant l'empoisonnement on s'occupe en ce moment de faire l'analyse des entrailles et de l'estomac de sa première femme, morte il y a un an.

On comprend en effet que cette analyse fut devenue inutile si l'innocence de Moreau à l'égard de sa seconde femme eût été démontrée. C'était à propos d'elle que l'accusation avait été portée. C'était donc par elle qu'il fallait commencer.

Nous continuerons demain à parler de cette affaire sur laquelle nous donnerons de curieux détails que le manque de place nous force d'ajourner.

— Des actes inqualifiables de sauvagerie viennent d'être jugés, cette semaine, par le tribunal de Verdun.

Deux aimables citoyens se disputent, en viennent aux coups, et enfin l'un d'eux ne trouve rien de mieux à faire que de dévorer le nez de son adversaire.

Pendant une partie de cartes, deux joueurs, les deux frères, empoignent leur frère et le placent sur le feu pour le griller, et cela en présence de la mère qui applaudit.

Un jeune homme de 25 ans prend la résolution de vivre au milieu des bois; il s'établit dans une espèce de hutte et se procure des moyens d'existence en volant la nuit tout ce qu'il peut saisir dans les villages.

Devenu la terreur des habitants de la contrée, il est enfin traqué et saisi !

— La comète Coggia est actuellement visible à l'œil nu sur notre horizon. On peut facilement l'apercevoir, vers dix heures du soir, dans la partie nord du ciel, au-dessous et un peu à gauche de l'étoile polaire. Elle forme, avec cette étoile et celle la p. u. u. u.